

2023/2024

Comment se mettent en place les actions culturelles au sein de la Bibliothèque Départementale de la Creuse ?



Figure 1: Bibliothèque Départementale de la Creuse
Source : https://www.infobibliotheque.com/ville/gueret_23000/

Manon MARTIN

Stage effectué du 2 janvier 2024 au 2 avril 2024

Bibliothèque départementale de la Creuse

Rapport de stage dirigé par

Viviane Olivier

Directrice de la Bibliothèque Départementale de la Creuse



« Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. ».
Albert camus.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulé de mon stage. Tout d'abord un très grand merci à mon enseignant-référent, Cécile CORSI, pour sa grande disponibilité, son dévouement et ses précieux conseils durant toute la durée de ce stage.

Je souhaite aussi remercier toute l'équipe de la Bibliothèque Départementale de la Creuse pour son chaleureux accueil.

En particulier Natacha PEGAND, qui sans même être ma tutrice de stage m'a guidée et aiguillée tout au long de ces trois mois. Je la remercie aussi pour m'avoir permis de rencontrer les libraires du secteur me permettant d'avoir toutes les informations nécessaires pour mon projet professionnel.

Merci à Sophie et David du secteur jeunesse de m'avoir accueillie dans leur équipe.

Merci à Cécile et Christophe qui s'occupent de l'équipement de m'avoir accueillie plusieurs après-midis afin de m'apprendre à équiper et réparer les documents.

Merci à Aurélien de m'avoir emmenée avec lui lors d'une navette du jeudi.

Je remercie tout particulièrement Viviane OLIVIER, la directrice de la Bibliothèque Départementale de la Creuse de m'avoir acceptée en stage dans son établissement et pour le temps qu'elle m'a accordé, notamment en me permettant de l'accompagner lors de rendez-vous d'implantation de bibliothèques.

Je tiens aussi à remercier ma maman, Myriam Martin, pour ses nombreux encouragements et la relecture de mon rapport. Rien de tout ça n'aurait été possible si elle ne m'avait pas encouragé à faire la licence professionnelle des Métiers du Livre et de la Documentation.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	8
1. La Bibliothèque départementale de la Creuse.	11
1.1. Fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Creuse : ses actions et ses missions.....	11
1.2. Les actions culturelles portées par la bibliothèque départementale de la Creuse à destination des publics adultes et de tout public	14
1.3. Les actions culturelles portées par la Bibliothèque départementale de la Creuse à destination de la jeunesse.....	16
2. L'action culturelle à la bibliothèque départementale de la Creuse et au secteur jeunesse en particulier : le dispositif « Premières Pages »	18
2.1. L'action culturelle « Premières Pages »	18
2.2. Les missions et activités opérationnelles liées à la mise en place de cette action culturelle et mon implication dans le processus	20
2.3. Retour de l'équipe jeunesse, de la commune d'accueil et des intervenantes sur la journée d'étude interprofessionnelle « Premières Pages ».....	22
3. Quelles sont les possibles évolutions pour l'action culturelle au sein de la Bibliothèque départementale de la Creuse et en particulier au sein du secteur jeunesse ?.....	24
3.1. L'ouverture à un public adolescent.	24
3.2. L'importance des partenariats dans le développement d'action culturelle et la possibilité de mettre de nouveaux partenariats en place.	27
Conclusion.....	28
Références bibliographiques	29
Annexes.....	31

Table des illustrations

Figure 1: Bibliothèque Départementale de la Creuse	1
Figure 2: Réseau de bibliothèques de la Bibliothèque départementale de la CreuseA9F	12
Figure 3: <i>L'art en jouets</i> , Maria Jalibert	22

Table des tableaux

Tableau 1: Public accueilli lors éditions précédentes du festival 17

Introduction

Mon stage s'est déroulé à la Bibliothèque départementale de la Creuse (BDC) du 02 Janvier 2024 au 02 Avril 2024. Pendant trois mois j'ai pu découvrir les contours du métier de bibliothécaire ainsi que les missions d'une bibliothèque départementale.

Les bibliothèques départementales sont définies comme des bibliothèques « placées sous l'autorité des conseils généraux des départements (devenus conseils départementaux depuis 2013) depuis 1986. Les bibliothèques départementales de prêt (BDP) ont pour mission de constituer un réseau de bibliothèques publiques dans les communes du département concerné et notamment dans celles qui ne disposent pas d'une bibliothèque, ou pour lesquelles la bibliothèque ne peut pas à elle seule proposer des fonds d'une taille significative. Le rôle principal des BDP consiste à prêter des livres et autres documents aux bibliothèques des communes en complément de leurs collections propres et à dispenser conseils et formations à leurs équipes. »¹ En outre une bibliothèque départementale peut être définie comme étant la bibliothèque des bibliothèques de son réseau. Cependant les BDP n'ont pas comme seule fonction le prêt de livres, elles jouent de plus en plus un rôle dans la mise en œuvre de la politique de lecture publique sur leur territoire et mettent un point d'honneur à fournir un accès à la culture sur ce dernier. C'est pourquoi elles mettent en place tout au long de l'année des animations visant à promouvoir la lecture auprès de tous les publics.

En avril 2017 est publiée l'ordonnance n°2017-650 qui apporte des modifications au Livre III du code du patrimoine, les bibliothèques départementales de prêt sont renommées comme « Bibliothèques départementales »². Ceci dans le but de mettre en valeur le fait que les bibliothèques départementales n'ont pas comme unique mission le prêt de collections mais aussi la formation des professionnels et des bénévoles, l'action culturelle, des missions d'ingénierie pour favoriser l'accès à la culture pour tous sur un territoire donné.

De plus en 2021 la loi Robert loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 apporte de nouvelles modifications au code du patrimoine telles que la définition des missions des bibliothèques de collectivités ou de regroupements dans l'article L.310-1 A : « Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. ». « A ce titre, elles constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, définies à l'article L. 310-3, sous forme physique ou numérique ; elles conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ; elles participent à la diffusion

¹Glossaire Université de Poitiers, <https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/bibliotheque-departementale/> (consulté le 05 février 2024)

² Ordonnance n°2017-650 du 27 avril, site de Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034503367> (consulté le 08 mars 2024)

et à la promotion du patrimoine linguistique ; elles coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires ».³

Cette loi précise également les missions des bibliothèques départementales que les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département : de renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ; de favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ; de proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ; de contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ; d'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale.

Dans ce cadre, le sujet que m'a confié Viviane Olivier, directrice de la BDC, « Partenariats et programmes d'action culturelle de la Bibliothèque départementale de la Creuse » prend tout son sens. En effet, afin de développer l'accès à la culture, la BDC met en place tout au long de l'année des actions culturelles sur l'ensemble du département creusois. L'action culturelle est une « vision de la politique culturelle développée à partir des années 1960. Elle articule l'ensemble de moyens mis en œuvre pour établir un rapprochement du milieu culturel et artistique avec la population. L'action culturelle vise à réduire les inégalités en permettant aux individus de maîtriser davantage la réalité culturelle qui les entoure et de donner un sens social aux interventions culturelles et artistiques. »⁴

Afin de permettre l'accès à la culture pour chaque habitant sur un territoire vaste et rural comme la Creuse, la BDC constitue des collections qu'elle met à disposition dans les bibliothèques du réseau, soit environ 120 bibliothèques, principalement gérées par des bénévoles, réparties sur l'ensemble du département. Elle est aussi amenée à apporter son soutien et ses conseils aux écoles isolés et aux structures socio-éducatives et médicales du territoire qui souhaitent construire un projet autour du livre. La Bibliothèque départementale de la Creuse accompagne les bibliothèques de son réseau et ses partenaires par des formations et par son soutien à l'action culturelle afin de consolider leur action de proximité.⁵

L'enjeu de l'action culturelle pour la BDC est donc de promouvoir l'accès à la culture à tous et toutes, des plus jeunes aux plus âgés de façon égalitaire. En effet le département de la Creuse est le second département français le moins peuplé avec 115 702 habitants en 2021 (INSEE, Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2024). Sa plus grande ville, Guéret (12 840 habitants en 2022) est le siège de la préfecture.⁶ Le département ne compte qu'une

³ Loi Robert, Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021, site de Légifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514/> (consulté le 08 Mars 2024).

⁴ LEXIQUE -La médiation culturelle et ses mots-clés, Marie-Blanche Fourcade, 2014, p.3 (consulté le 19 février 2024)

⁵ Site de la Creuse département, <https://www.creuse.fr/Bibliotheque-departementale> (consulté le 19 février 2024)

⁶Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Creuse_\(d%C3%A9partement\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Creuse_(d%C3%A9partement)) (consulté le 13 mars 2024)

seule sous-préfecture, la ville d'Aubusson (3 108 habitants en 2021).⁷ Sachant que l'ensemble des équipements culturels se concentrent sur ces deux villes. Il va s'agir de voir comment les actions de la BDC peuvent s'articuler avec le reste de l'offre culturelle sur le département.

Dans un premier temps nous ferons donc un état des lieux de la BDC, son fonctionnement et ses missions. Puis nous étudierons de plus près le dispositif « Mon Premier Livre » labellisé Premières Pages qui a constitué l'essentiel de ma mission. Et enfin nous essaierons d'envisager quels types d'actions et quels partenariats seraient pertinents notamment pour toucher un public plus large en particulier celui des adolescents.

⁷Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Aubusson_\(Creuse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aubusson_(Creuse)) (consulté le 13 mars 2024)

1. La Bibliothèque départementale de la Creuse.

1.1. Fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Creuse : ses actions et ses missions.

La bibliothèque départementale de la Creuse est un service du Conseil départemental. Elle œuvre depuis sa création en 1979 pour assurer le bon développement des bibliothèques et de la lecture publique dans les communes creusoises de moins de 10.000 habitants. Pour cela, la Bibliothèque départementale de la Creuse est en lien avec plusieurs partenaires tels que des partenaires éducatifs, des partenaires sociaux et culturels afin de permettre une égalité d'accès aux informations, à la culture, au loisir et à la formation permanente à chaque Creusois.

La bibliothèque départementale de la Creuse, également dénommée Service de la lecture publique, exerce la compétence obligatoire de lecture publique du Conseil départemental. Elle doit donc mettre tout en œuvre afin de développer la lecture et les bibliothèques de son réseau en apportant son aide et ses conseils aux élus, aux bibliothécaires bénévoles et professionnels. « Son action s'appuie sur le Schéma départemental de la lecture publique pour 2021-2025, troisième plan voté par l'assemblée plénière du Conseil départemental en avril 2021 et complété par les aides spécifiques pour la lecture publique en faveur des collectivités du département. Elle s'attache autant que possible à travailler en transversalité avec d'autres services du Département. »⁸

Pour la Bibliothèque départementale de la Creuse, proposer des animations en bibliothèques permet de créer une dynamique dans les bibliothèques du réseau et sur le territoire. Cela permettrait aussi de mettre en valeur les collections des bibliothèques, de susciter de la curiosité afin de renforcer l'intérêt pour la lecture et la culture en général. Ces animations offrent la possibilité de toucher un nouveau public dans une perspective d'éducation artistique et culturelle, c'est pourquoi la Bibliothèque départementale de la Creuse met à disposition des bibliothèques du réseau des outils pour aider à la mise en place d'animations tels que des prêts d'expositions, de mallées thématiques, de kamishibaïs, etc... Ces ressources invitent à la découverte et sont des outils privilégiés pour appuyer les projets d'animation auprès de tous les publics.⁹

Le département de la Creuse est constitué d'une dizaine de communautés de communes¹⁰. Une communauté de commune se définit comme étant : « un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »¹¹.

⁸ Site de la Bibliothèque départementale de la Creuse, <https://biblio.creuse.fr/les-missions-de-la-bdp> (consulté le 19 février 2024)

⁹ Site de la bibliothèque départementale de la Creuse, <https://biblio.creuse.fr/les-outils-danimation> (consulté le 19 février 2024)

¹⁰ Voir annexe 1 à 10

¹¹ Site de Légifrance, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070633/LEGISCTA000006164730/ (consulté le 19 février 2024)

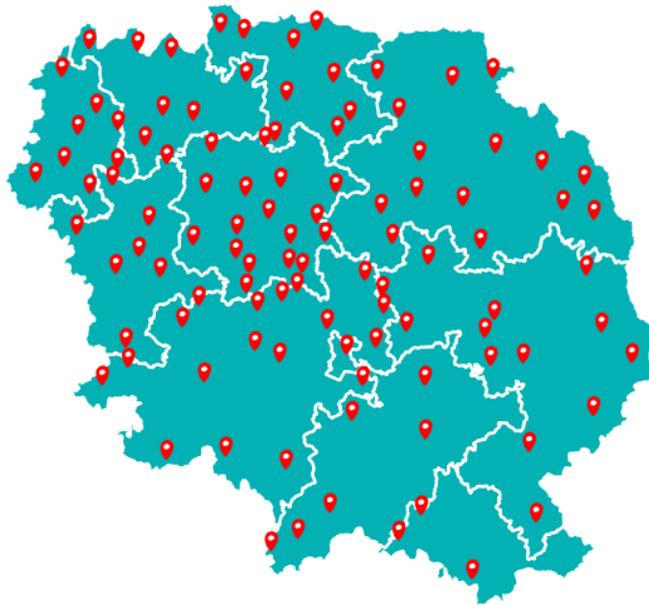


Figure 2: Réseau de bibliothèques de la Bibliothèque départementale de la CreuseA9F

Source : <https://biblio.creuse.fr/bibliotheques>

Le réseau est actuellement constitué de 100 bibliothèques maillant l'ensemble du département, complété par quelques dépôts dans des écoles ou collèges ne disposant pas de bibliothèque dans leur commune. Des navettes sont organisées le mardi¹² et le jeudi¹³ afin de pouvoir desservir toutes ces bibliothèques en documents et en collections.

La BDC est organisée par secteurs : le secteur jeunesse, le secteur adulte et le secteur audiovisuel. La responsable du secteur adulte est Agnès Rouet, elle est accompagnée au quotidien de deux personnes, Béatrice et Elise, mais aussi d'Aurélien, responsable de la navette des réservations, qui participe aussi au catalogage des bandes dessinées adultes et des romans de science-fiction. La responsable du secteur jeunesse est Natacha Pegand, elle est accompagnée de deux personnes, Sophie et David. Le secteur audiovisuel est géré par Stéphanie Famin, responsable du secteur vidéo et ressources numériques, et Stéphanie Brunet, responsable du secteur audio. L'équipement des documents est assuré par deux personnes, Cécile et Christophe, qui est également responsable des opérations logistiques (aménagement des bibliothèques, rangement du magasin).

Lors de mon stage j'ai été affectée à toutes les activités opérationnelles du métier de bibliothécaire départementale. Lors de ma première semaine de stage, Natacha m'a initiée au passage en retour des documents ainsi qu'au catalogage ; j'ai donc pu aider la Bibliothèque en m'occupant des chariots de retours, rentrer les documents dans Syrtis, le nouveau système d'exploitation de la Bibliothèque départementale, nettoyer les documents si besoin et les

¹² Voir annexe 11

¹³ Voir annexe 12

ranger dans le magasin. J'ai aussi eu l'opportunité de rechercher les réservations web, ce sont les bibliothèques du réseau qui réserve des documents en ligne par le biais du catalogue de la Bibliothèque¹⁴. Une fois les documents récupérés dans le magasin, on doit faire une opération dans Syrtis afin qu'ils soient « mis de côté » pour la bibliothèque qui les demande, après ça ils sont acheminés dans le garage où Aurélien prépare les navettes de distribution.

Le Service de la lecture publique - BDC met chaque année en place un programme de formation sur des thèmes variés. Entre 100 et 150 bibliothécaires bénévoles ou salariés, animateurs, enseignants, éducateurs...etc. participent à une vingtaine de jours de stage organisés par le Service de la lecture publique - BDC sur des thèmes variés : gestion d'une petite bibliothèque et enjeux des bibliothèques d'aujourd'hui, informatique en bibliothèque, montage d'animations, lecture à voix haute et autres techniques d'animation, notamment en direction de la jeunesse, journées d'étude thématiques, éducation aux médias et à l'information, initiation à la transition bibliographique ...etc.

¹⁴ Site de la Bibliothèque départementale, accès au catalogue, <https://biblio.creuse.fr/#>

1.2. Les actions culturelles portées par la bibliothèque départementale de la Creuse à destination des publics adultes et de tout public

La BDC porte essentiellement pour l'instant quatre projets à destination des publics adultes : le comité de lecture des romans de la rentrée littéraire, les Nuits de la lecture, Coquelicotontes et le mois du documentaire.

Le comité de lecture est une action culturelle à destination des bibliothécaires professionnelles et bénévoles du réseau. Il leur permet de mettre en avant leur bibliothèque et de pouvoir s'enrichir afin de mieux conseiller leur public. Les Nuits de la lecture, Coquelicotontes et le mois du documentaire sont des actions culturelles à destination de tous les publics, aussi bien aux professionnels du livre qu'aux habitants creusois.

Le comité de lecture a lieu tous les ans, il consiste dans un premier temps à la sélection d'environ 90 romans (français ou traduits) publiés entre août et septembre. Puis les bibliothécaires du secteur adulte commandent, cataloguent et équipent les romans afin de les mettre en circulation dans le réseau des bibliothèques. De septembre à novembre les romans circulent dans les bibliothèques qui veulent participer au comité de lecture, celles-ci s'engagent à lire au moins un des romans proposés et à en faire une chronique. En novembre l'équipe du secteur adulte récupère et édite toutes les chroniques dans un petit livret. Ce livret est le résultat du travail d'une trentaine de collaborateurs provenant de vingt-cinq bibliothèques participantes et d'agents du Service de la Lecture Publique. La bibliothèque départementale invite les bibliothèques participantes à une journée conviviale d'échange autour de ces lectures. Pour l'année 2023, celle-ci a eu lieu à la Médiathèque Creuse Grand Sud à Felletin qui fêtait les 20 ans de sa création.¹⁵

Du 18 au 21 janvier 2024 a eu lieu la 8^{ème} édition des Nuits de la lecture organisée pour la troisième année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture. Elles ont été créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire et ont su conquérir, au fil des éditions, un public de plus en plus large. Cette année, la thématique nationale proposée par le Centre national du livre était celle du corps, la bibliothèque départementale de la Creuse a pu proposer au public creusois plusieurs animations en collaboration avec ses partenaires : les archives départementales de la Creuse, la Cité internationale de la Tapisserie d'Aubusson, la BMI de Guéret et le Cinéma Le Sénéchal de Guéret. Ces partenaires permettent à la Bibliothèque d'envisager de nouveaux formats à ces animations tels que des projections cinématographiques, des expositions de cartons de tapisserie, des lectures, des spectacles etc...¹⁶Coquelicotontes est un festival du conte itinérant. Créé en 1997 il s'attache à diffuser la culture dans les territoires ruraux du Limousin pour qui l'oralité est une partie importante du patrimoine. Depuis 2020, le festival est organisé par les Départements de la Corrèze et de la Creuse avec l'appui d'une association spécialisée et des

¹⁵ Site de la Bibliothèque départementale, rubrique actualités, <https://biblio.creuse.fr/actualites/les-romans-de-la-rentree-litteraire> (consulté le 06 Mars 2024)

¹⁶ Site des Nuits de la lecture, rubrique à propos, <https://www.nuitsdelalecture.fr/a-propos> (consulté le 06 mars 2024)

structures partenaires¹⁷. Ce festival permet de bâtir un pont entre la littérature orale et la littérature écrite, il établit un lien entre les générations et donne un accès à la langue du récit même aux personnes les plus éloignées. Pour les petites communes c'est l'occasion d'accueillir un spectacle professionnel avec le soutien de la BDC, en partenariat avec les bibliothèques des départements.¹⁸

Le mois du documentaire est une action portée par le secteur audio-visuel, il a lieu tous les ans au mois de novembre, c'est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde. Il s'agit d'une invitation faite à toutes les structures culturelles, éducatives et sociales, désireuses de promouvoir le film documentaire auprès d'un large public. Le mois du documentaire repose sur un principe de liberté de participation et de programmation pour ces structures. Ce principe de fonctionnement fait la réussite de l'évènement : chacune imagine un programme thématique, choisit les films et organise ses séances, en toute autonomie ou bien en s'appuyant sur les propositions d'images en bibliothèque.

Tout au long de l'année, de nombreuses bibliothèques du réseau s'attachent à animer et promouvoir la lecture et plus généralement la culture, en nouant des partenariats en premier lieu avec les écoles mais également les accueils de loisirs, les EHPAD, les associations et de plus en plus fréquemment avec les structures d'accueil de la petite enfance. De très nombreuses bibliothèques du réseau départemental, à la mesure de leurs moyens et avec l'aide technique et/ou financière du Service de la lecture publique – BDC, mettent en place des animations très diverses, régulières ou ponctuelles : expositions, spectacles de contes (lors de Coquelicontes ou en dehors), lectures et spectacles littéraires, rencontres d'écrivains et d'illustrateurs, conférences et tables rondes, animations spécifiques pour les enfants, clubs de lecteurs, ateliers d'écriture, etc... Elles mettent en place de nombreux autres services, notamment en direction des publics empêchés ou éloignés de la lecture : lectures dans les EHPADs, portage à domicile... La BDC propose un important choix d'expositions et de valises thématiques, mises à disposition gratuitement. Des espaces « bébés lecteurs », des doudous, des instruments de musique, des kamishibais et des tapis à histoires sont également prêtés.

¹⁷ Programme Coquelicontes de 2022,

https://www.creuse.fr/IMG/pdf/programme_coquelicontes_2022.pdf (consulté le 06 Mars 2024)

¹⁸ Site de l'ALCA, <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/agenda/coquelicontes> (consulté le 06 mars 2024)

1.3. Les actions culturelles portées par la Bibliothèque départementale de la Creuse à destination de la jeunesse.

La Bibliothèque départementale propose deux grands projets d'actions culturelles à destination de la jeunesse afin de promouvoir la lecture auprès des jeunes publics notamment dans le cadre du dispositif « Mon Premier Livre » à destination des tout-petits ; centré sur les enfants de 0 à 3 ans et leur famille ce dispositif permet de sensibiliser les nouveaux parents à l'importance de la lecture d'album avec leur nouveau-né. Mais aussi dans le cadre du festival « Mômes à la Page » ; le festival « Mômes à la page » mis en place en 2013 a d'abord eu lieu tous les ans puis depuis 2015 tous les deux ans dans un territoire différent. La première édition a eu lieu en mars 2013 à La Souterraine, à Bourganeuf en 2014, à Felletin en 2015, à Sardent en 2017, à Chambon-sur-Voueize en 2019, à Sainte-Feyre en 2022. Ce festival est un moment de fête autour du livre de jeunesse qui s'adresse à un public large composé des enfants, des jeunes, des familles, des enseignants, aux animateurs, etc... Il comprend de nombreuses animations telles que des rencontres d'auteurs, des spectacles, des expositions, des lectures, des ateliers, etc...

Le festival « Mômes à la Page » est à destination d'un public allant de 0 à 16 ans. Il comprend à chaque édition des rencontres et activités scolaires préparées en amont avec les enseignants et leurs élèves ainsi que des rencontres et activités en direction des accueils de loisirs mais aussi une journée de formation à destination des acteurs du livre et de l'enfance. Le festival « Mômes à la Page » propose aussi une journée tout public à destination des familles en présence des libraires et des partenaires de la bibliothèque sur un territoire d'accueil. Cette année le festival aura lieu du 11 au 15 juin 2024 à Bonnat.

Le programme n'est pas encore finalisé mais le festival devrait être composé cette année d'une rencontre avec six auteurs, de rencontres scolaires pour les écoles de la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche et quelques écoles du secteur de Guéret, une journée professionnelle sur la thématique de la biodiversité dans littérature jeunesse et des cafés-rencontres avec les auteurs, une journée tout public proposant plusieurs atelier créatifs, un espace librairie, un espace d'expositions, un espace jeux, un espace lecture et un spectacle...

Le festival Mômes à la Page est dynamique et s'ancre dans le territoire creusois depuis 2013, il attire de plus en plus de personnes, en effet en 2013 seulement 636 personnes ont fréquentés l'évènement contre 1201 personnes en 2022. Le dynamisme de la commune accueillante joue beaucoup sur la fréquentation du festival, en effet c'est en 2014 et 2015 que le festival a connu le plus de visites avec 1329 personnes en 2014 à Bourganeuf et 1456 personnes en 2015 à Felletin.

Tableau 1: Public accueilli lors éditions précédentes du festival

	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2017	Année 2019	Année 2022
Journées scolaires	240	948	740	764	523	667
Journée professionnelle	53	91	60	58	41	38
Journée tout public	343	290	656	355	300	496
Totaux	636	1329	1456	1177	864	1201

Le dispositif « Mon Premier Livre » est à destination d'un public d'enfants allant de 0 à 3 ans, centré sur les tout-petits et leur bon développement culturel par le biais de la lecture, ce dispositif met en place l'envoi d'un « livre de naissance ».

Tous les mois la Bibliothèque départementale récupère auprès de la PMI la liste des adresses des familles ayant un bébé né en Creuse et prépare l'envoi d'un album et d'une plaquette d'information à destination des nouveaux parents. Ce dispositif est complété par des actions de sensibilisation dans les bibliothèques (spectacles, formation, mise à disposition de matériel d'animation...) et d'une journée d'étude interprofessionnelle à destination des professionnels et bénévoles afin de les sensibiliser à des thématiques importantes comme par exemple la place de l'art dans le bon développement de l'enfant.

2. L'action culturelle à la bibliothèque départementale de la Creuse et au secteur jeunesse en particulier : le dispositif « Premières Pages »

2.1. L'action culturelle « Premières Pages »

L'action « Mon premier livre » (voir supra) portée par le secteur jeunesse est labellisée dans le dispositif « Premières Pages ». C'est un dispositif national ayant plusieurs finalités telles que réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit, sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance ainsi que valoriser la littérature jeunesse.¹⁹

Lancé en 2009 par le ministère de la culture, le dispositif « Premières Pages » a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. Durant ses quatre premières années le dispositif « Premières Pages » consistait à offrir à chaque naissance, ou à l'adoption d'un enfant, un lot constitué d'un album original, d'un guide à destination des parents et des conseils de lecture. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales a accompagné ce dispositif durant sa phase d'expérimentation. Au début le dispositif se déroulait dans sept départements : Ain, Lot, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Réunion, Savoie et la Seine-et-Marne, et a concerné environ 60 000 naissances par an. À l'issue d'une évaluation menée en 2012, la Directrice Générale des Médias et des Industries Culturelles du ministère de la Culture propose de nouveaux contours à l'opération avec une inscription plus forte dans les territoires, le but étant de toucher plus de départements et plus de collectivités afin de toucher davantage de bébés avec ce dispositif.²⁰

En 2024, c'est plus de 70 départements qui portent ce dispositif dont le département de la Creuse qui rejoint l'action « premières Pages » après avoir mis en place le dispositif « Mon Premier Livre » en 2013, labellisé « Premières Pages » en 2014.

« Mon Premier Livre » est un dispositif dans lequel chaque famille creusoise accueillant un nouveau-né ou un enfant adopté de moins d'un an est destinataire d'un album et d'une plaquette d'information destinée à sensibiliser à l'intérêt de la lecture pour les bébés et à favoriser la fréquentation des bibliothèques du réseau départemental. Au départ le choix de l'album offert aux enfants nés ou adoptés dans le département était réalisé par un comité de sélection réunissant des élus du Conseil départemental, des représentants de la Direction de la Lecture publique, du Pôle Jeunesse et Solidarités, de la Caisse d'Allocations Familiales, des bibliothèques du réseau et des associations partenaires. Il est depuis 2019 soumis au vote du public dans les bibliothèques du réseau, le public choisit parmi trois ou quatre livres sélectionnés par les bibliothécaires jeunesse de la Bibliothèque départementale.

Pour accompagner le dispositif la BDC organise des animations et/ou des formations à destination des parents et des professionnels ou bénévoles du secteur de la petite enfance (crèches, micro-crèches, relais assistantes maternelles et bibliothèques, etc...). C'est pourquoi une année sur deux l'opération « Mon Premier Livre » s'enrichit de rendez-vous auprès du public familial, dans les bibliothèques du réseau. Ces rendez-vous portent le nom

¹⁹ Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Developpement-de-la-lecture-publique/Site-Premieres-pages> (consulté le 5 février 2024)

²⁰ Site Premières Pages, <https://www.premierespages.fr/editorial/55> (consulté le 5 février 2024)

de « Rendez-vous des bout'choux » et sont l'occasion de partager des lectures mais aussi des expériences, des conseils entre les professionnels de l'enfance, les acteurs du livre et les familles. Lors de ces « Rendez-vous des bout'choux » sont aussi programmés des spectacles adaptés au très jeune public et sont présentés les outils de médiation acquis par le Service de la lecture publique tels que des tapis de lectures, des peluches, des espaces bébés lecteurs, etc...²¹

Ces « Rendez-vous de bout'choux » sont aussi couplés avec des journées d'études interprofessionnelles à destination des professionnels et bénévoles du secteur petite enfance où plusieurs interventions de spécialistes reconnus sont organisées autour d'une thématique préétablie par la Bibliothèque départementale de la Creuse. Ces journées d'études ont pour but de fournir aux professionnels et aux bénévoles des informations actualisées sur la thématique choisie et de valoriser les actions du territoire qui mettent en jeu la lecture partagée avec le tout-petit.

²¹ Site Premières Pages de la Creuse, <https://www.premierespages.fr/editionterritoire/13931#menu> (consulté le 5 février 2024).

2.2. Les missions et activités opérationnelles liées à la mise en place de cette action culturelle et mon implication dans le processus

La mise en place de ce dispositif « Mon Premier Livre » labellisé « Premières Pages » est accompagnée par de nombreuses activités opérationnelles à prendre en compte tel que la sélection des livres soumis au vote, la préparation des urnes et des flyers pour le vote du public, le dépouillement suivi de l'annonce du livre retenu. L'équipe jeunesse s'occupe donc de réaliser une sélection de trois livres et les présente à l'ensemble des bibliothèques du réseau et autres structures accueillant des familles ; ensuite ces structures et bibliothèques reçoivent une urne et des bulletins de vote pour une durée déterminée par le secteur jeunesse. Pendant cette période, le public que ces structures reçoivent pourra voter pour le livre de naissance de cette nouvelle année. Une fois la date butoir arrivée, les structures retournent l'urne et les bulletins de votes non-utilisés à la BDC où le secteur jeunesse se charge du dépouillement. Le gagnant cette année est **Petits mondes**, d'Agnès Domergue et Clémence Pollet, édition HongFei.²²

La BDC communique ensuite les résultats du vote dans un mail à destination des bibliothèques du réseau, les librairies partenaires, les élus chargés de la Culture et la maison d'édition du livre retenu par le public.²³

Une fois le livre retenu par le public annoncé auprès des bibliothèques, le secteur jeunesse commence à mettre en place le dispositif afin qu'il soit prêt pour cette nouvelle année. Pour cela la responsable du secteur jeunesse a contacté la maison d'édition du livre, HongFei, afin de s'assurer qu'il y aura assez d'exemplaire de ce livre afin qu'il puisse être distribué à tous les nouveau-nés ou enfants adoptés sur le territoire creusois tout au long de l'année 2024. Pour ce faire, la Bibliothèque départementale de la Creuse va réaliser la commande de ces livres en deux fois afin de pouvoir fournir rapidement le livre aux familles accueillant un enfant en ce début d'année 2024. L'autre partie de la commande sera réalisé un peu plus tard dans l'année. La responsable du secteur jeunesse a contacté la librairie Vies Minuscules afin de réaliser la commande des 200 premiers exemplaires. Elle a préparé un bon de commande ORB²⁴ qu'elle a lié à son mail, dans ce bon on peut voir le titre du livre, l'auteur, l'éditeur, la date de parution, le prix du livre sur le marché, le prix du livre après remise de la librairie partenaire et le nombre d'exemplaires.

Une fois la partie « Mon premier Livre » planifiée, l'équipe jeunesse s'est focalisée sur la journée d'étude interprofessionnelle « Mes premières Pages » qui a eu lieu le 29 mars 2024 à Bonnat. Pour préparer cette journée d'étude la Bibliothèque départementale est aidée par l'Agence « Quand les livres relient » afin d'organiser le programme de la journée d'étude interprofessionnelle, choisir la thématique, les intervenants, le lieu, la date, les horaires, etc...

L'Agence quand les livres relient a été fondée en 2004 sous l'impulsion de la Fondation du crédit Mutuel pour la lecture, elle a été fondée par des associations de différentes régions en

²² Voir Annexe 13.

²³ Voir Annexe 14

²⁴ Voir Annexe 15

France. Elle rassemble individus, associations, structures institutionnelles du monde du livre, de la culture, de l'enfance ainsi que des structures institutionnelles du monde de l'éducation et du soin de la petite enfance qui mettent les albums au centre de leurs actions et de leurs recherches. Tous défendent la nécessité de favoriser, dès le plus jeune âge et tout a long de la vie, une expérience littéraire.²⁵

Pour organiser cette journée d'étude interprofessionnelle, l'équipe jeunesse en charge de l'action « Mon premier livre » labellisé « Premières Pages » doit assister et mettre en place plusieurs réunions. L'une de ces réunions aurait dû se tenir le 25 janvier 2024 à Bonnat afin de présenter le projet aux élus, aux bibliothèques du secteur ainsi qu'aux structures accueillant des familles telles que les relais petites enfances ou les micro-crèches. En prévision de cette réunion de concertation, Natacha m'a confiée la mission d'établir un tableau d'émargement avec les coordonnées d'une liste d'invités préalablement passés en revue avec elle lors d'une réunion d'équipe. À la suite de l'annulation de cette réunion, Natacha m'a alors confiée comme mission d'avoir un entretien téléphonique avec chacun des invités afin de leur présenter le projet et de savoir s'ils seront présents lors des journées « Premières Pages ».

Cette année, les journées « Premières Pages » s'inscrivent différemment dans le territoire. En effet les années précédentes les journées Premières Pages étaient sur deux jours, le premier jour était dédié la journée d'étude interprofessionnelle à destination des professionnels et bénévoles et le deuxième jour était dédié aux « RDV des Bout'choux » à destination des familles où les enfants pouvaient assister à des spectacles. Cette année la journée d'étude interprofessionnelle est aussi ouverte aux parents qui souhaiteraient y assister, en parallèle la bibliothèque de Bonnat accueillera les enfants avec l'intervention des « ateliers de Mona » créés par Céline Decourty, médiatrice du livre jeunesse et plasticienne. Céline Decourty propose, par le biais des Ateliers de Mona, des lectures animées à destination des tout-petits et des formations à destination des professionnels et des bénévoles de la petite enfance et du livre.²⁶

Les RDV des Bout'choux cette année sont organisés différemment, en effet initialement prévus le 30 mars, week-end de pâques, les RDV des Bout'choux auraient dû être un ensemble d'ateliers ayant pour but de permettre l'éveil artistique pour les tout-petits notamment avec des ateliers d'ECLA. Ces ateliers sont toujours maintenus mais auront lieu un peu plus tard dans l'année.

Pour octobre 2024, la Bibliothèque départementale met en place pour les bénévoles une formation qui s'inscrit toujours dans le dispositif « Premières Pages » avec l'intervention de Chloé Séguret, lectrice professionnelle qui intervient lors de la journée d'étude professionnelle. Cette formation aura pour thématique la lecture partagée/ animée, Chloé Séguret répondra aux demandes concernant la construction d'une séance de lecture partagée à destination du tout-petit en prenant en compte les contraintes spécifiques des bénévoles sur le territoire creusois.

²⁵ Site de l'Agence quand les livres relient, <https://www.agencequandleslivresrelient.fr/presentation> (consulté le 06 février 2024)

²⁶ Site des Ateliers de Mona, <https://www.lesateliersdemona.com/> (consulté le 01 Mars 2024)

2.3. Retour de l'équipe jeunesse, de la commune d'accueil et des intervenantes sur la journée d'étude interprofessionnelle « Premières Pages »

Deux interventions étaient programmées pour la matinée, celle d'Isabelle Chavepeyer et celle de Maria Jalibert, en parallèle Céline Decourty présenter un temps de lecture et d'échange avec les assistantes maternelles et les tout-petits à la Bibliothèque Milles Pages. Isabelle Chavepeyer a fait son intervention sur l'importance de l'art dans le développement harmonieux de l'enfant, je n'ai malheureusement pas pu y assister car j'étais avec Céline Decourty à la bibliothèque de Bonnat. Maria Jalibert nous a présenté son nouvel album, *L'art en Jouets*, dans cet album elle reprend des tableaux connus et les reconstitue avec des jouets, de quoi permettre aux enfants de se familiariser avec l'art tout en gardant une représentation visuelle de quelque chose qu'ils connaissent déjà, les jouets.

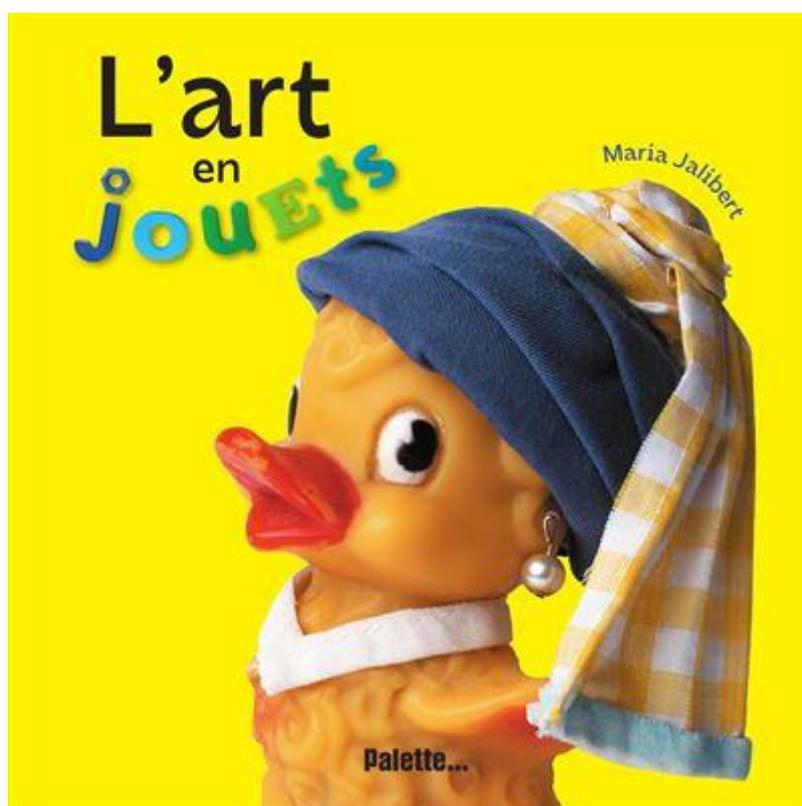


Figure 3: *L'art en jouets*, Maria Jalibert

Céline Decourty des Ateliers de Mona, avec l'aide de la BDC et de la Bibliothèque Milles pages de Bonnat, a mis en place un temps de lecture animée et un temps d'échange avec les assistantes maternelles et les tout-petits. Le temps d'échange a permis à Céline Decourty de prodiguer des conseils aux assistantes maternelles, notamment en leur proposant des idées de lecture, de mobilier tel que l'installation de petites tentes où les enfants peuvent s'isoler pour regarder les livres, etc... Chloé Séguret était la seule intervenante prévue l'après-midi,

elle nous a présenté une sélection d'album à haute valeur culturelle et esthétique, nous donnant certains conseils sur comment les lire aux tout-petits.

J'ai d'ailleurs pu échanger avec elle après son intervention afin de savoir son avis et son ressenti sur cette journée, elle m'a dans un premier temps dit qu'au départ la thématique lui paraissait complexe, en effet il est très compliqué pour nous de savoir ce que produit l'art chez les tout-petits ainsi il est difficile de savoir quelle importance peut avoir l'art dans le bon développement de l'enfant dès son plus jeune âge. Mais l'intervention d'Isabelle Chevepeyer portant sur ce sujet a permis d'en apprendre un peu plus sur l'art et son importance chez les tout-petits, cela a aussi permis à Chloé Séguret de présenter sa sélection d'albums tout en faisant des rappels avec les propos d'Isabelle Chevepeyer. Dans un second temps elle m'a dit qu'elle avait trouvé cette journée enrichissante parce qu'elle a pu partager son savoir avec des personnes qui voulait réellement apprendre et qu'elle a pu elle aussi apprendre quelque chose. Elle souligne que les intervenantes ont été très bien choisies et qu'elles se complétaient très bien. J'ai profité du temps de dédicaces pour poser les mêmes questions à Maria Jalibert et Isabelle Chevepeyer qui toutes deux ont trouvés cette journée intéressante et enrichissante.

Bien que ces ressentis sont pris sur le moment et n'ont pas de recul, ils nous permettent de savoir que les intervenantes ont été ravies de venir partager avec nous leur savoir, leur passion pour le livre et qu'elles ont été ravies d'en apprendre plus sur cette thématique de l'art chez le tout-petit.

L'équipe jeunesse de la BDC affirme que la journée d'étude a répondu à leurs attentes, la thématique abordée, bien qu'elle soit audacieuse, est porteuse de projet et est à compléter avec une campagne de sensibilisation plus régulières des publics et un travail plus fin avec les partenaires de la petite enfance. Pour eux les interventions étaient documentées et accessibles à tous. Bien qu'il faudrait à l'avenir approfondir les partenariats de terrain avant de mettre en place la journée Premières Pages, cette journée d'étude sur la thématique de l'art chez le tout-petit était très bien organisée et a permis aux participants d'en apprendre plus sur cette thématique dont on parle peu. La responsable de la Médiathèque Milles Pages à Bonnat partage le même point de vue que l'équipe jeunesse de la Bibliothèque.

3. Quelles sont les possibles évolutions pour l'action culturelle au sein de la Bibliothèque départementale de la Creuse et en particulier au sein du secteur jeunesse ?

3.1. L'ouverture à un public adolescent.

Dans le but de toucher un public plus large la Bibliothèque départementale élargit son champ d'action afin de l'ouvrir à un public adolescent jusqu'à maintenant peu touché par les actions culturelles portées par le secteur jeunesse. Pour se faire le secteur adulte et le secteur jeunesse collaborent afin de mettre en place une résidence d'auteurs dont les écrits sont à destination des publics adultes et adolescents. La résidence d'auteur aura lieu tous les deux ans en alternance du festival « Mômes à la Page » afin de fournir au département une uniformité en termes de propositions culturelles. Pour la première année de cette résidence d'auteurs, Natacha, responsable du secteur jeunesse, et Agnès, responsable du secteur adultes, ont choisi de prendre pour thème les littératures de l'imaginaire afin de pouvoir créer un lien avec un festival existant « Les Imaginaires ». Les imaginaires est un prix littéraires destiné à promouvoir sur le département de la Creuse les littératures de l'imaginaire telles que la fantasy, la science-fiction, le merveilleux, etc... A partir d'une sélection de quatre romans, dont un écrit par un auteur ou publié par un éditeur régional (Nouvelle Aquitaine), chaque élève participant doit individuellement ou en équipe réaliser la campagne de promotion de l'un de ces livres.²⁷

« Les littératures de l'imaginaire sont en plein essor et ne se cantonnent plus au domaine de la jeunesse. Souvent mal considérées, elles acquièrent leurs lettres de noblesse au même titre que la littérature générale. Le fantastique, la fantasy et la science-fiction (SF) constituent les trois principaux sous-genres des littératures de l'imaginaire. Leur point commun : un univers entièrement construit par l'auteur. Ces genres plutôt considérés comme populaires, donc mineurs, se sont développés au cours des XIXe et XXe siècles en direction du public des adultes avant de faire une entrée remarquable, à l'aube du XXIe siècle, dans les livres destinés à la jeunesse.

Le roman fantastique se déroule dans un univers réaliste, mais fait intervenir des éléments surnaturels, irrationnels ou illogiques. De fait, le lecteur doute et hésite, puisqu'il n'y a pas d'explication rationnelle aux événements. Les personnages comme les lecteurs sont confrontés à quelque chose qu'ils ne comprennent pas et qui n'est pas expliqué. Le fait surnaturel suscite souvent de la terreur, de l'incompréhension ou de la fascination, mais il n'est jamais accepté par les personnages.

La fantasy puise son inspiration dans les mythes et légendes, notamment le cycle arthurien, mais aussi la mythologie grecque ou romaine et les contes. Dans un monde fantasy, l'irrationnel est la norme, dans un monde alternatif au nôtre ou complètement imaginé. Cet univers a ses propres règles, ses propres lois, voire ses propres mythes, langages et croyances. La fantasy se découpe en de multiples sous-genres, comme l'heroic fantasy, la dark fantasy, la high fantasy...

²⁷ Programme du Prix Les Imaginaires 2013 (consulté le 07 mars 2024)

La SF ou science-fiction se définit comme une littérature qui fait intervenir le scientifiquement possible dans un imaginaire romanesque. Il y a donc toujours un aspect scientifique, qu'il s'agisse de sciences dures, humaines ou sociales. L'histoire peut se passer dans le présent, le passé ou le futur, mais le rapport aux sciences est toujours différent de celui de l'époque du récit. Il n'y a jamais de magie ou de mysticisme, même si des croyances peuvent prendre place dans le récit.

Plusieurs études montrent l'engouement des lecteurs pour les littératures de l'imaginaire. Selon l'étude IPSOS « les jeunes français et la lecture » enquête réalisée par le CNL en mars 2022, les romans appartenant au genre littérature de l'imaginaire sont les plus lus pour les tranches 7-19 ans et 20-25 ans. »²⁸

Cette résidence d'auteur aura lieu à Genouillac d'octobre 2024 à mai 2025, la commune recevra un auteur ou une autrice de littérature de l'imaginaire pour une période de six semaines selon le calendrier suivant :

- Octobre 2024 : Lancement de la résidence pendant l'évènement national le « mois de l'imaginaire » avec au programme une conférence de presse, des rencontres entre l'auteur ou l'autrice et les professionnels du livres (bibliothécaires et libraires) ainsi que les enseignants et une soirée festive.
- Janvier-février 2025 : Présence de l'auteur ou de l'autrice sur 2 semaines avec 6 jours ½ de création et 3 jours ½ de médiation
- Avril-mai 2025 : Présence de l'auteur ou de l'autrice sur 2 semaines avec 6 jours ½ de création et 3 jours ½ de médiation
- Juin 2025 : Retransmission festive auprès des partenaires financiers, des bibliothécaires, des libraires et des enseignants, du public, du Comité de pilotage.

Le dispositif de résidence d'auteur aura pour objectif de faire découvrir une œuvre et un auteur de littérature contemporaine, de favoriser la rencontre entre un auteur et le public par le biais d'actions de médiation mises en place dans le cadre de cette résidence et d'encourager la création en permettant à un auteur de développer un projet d'écriture.

Dans le cadre de la résidence d'auteur, différents temps de médiations sont à prévoir comme des rencontres et des ateliers d'écriture dans les locaux de la Médiathèque Maurice Teinturier de Genouillac, des rencontres dans les collèges de Bonnat et Châtelus-Malvaleix, des dédicaces en librairie, des rencontres et des ateliers d'écriture dans les lieux socio-culturels accueillant les publics adultes et adolescents, une conférence dans les tiers-lieux et autres structures culturelles du département.

La résidence d'auteur devra développer des partenariats différents en fonction des énergies présentes sur le territoire d'accueil. Certains partenaires sont toutefois incontournables. On devra obligatoirement associer :

- Le service des Collèges, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ;
- L'Education Nationale ;

²⁸ Extrait du document « Littérature de l'imaginaires » écrit par Agnès Rouet, responsable du secteur adulte

- Le Centre de ressources en littérature de jeunesse ;
- La librairie La Licorne ;
- La Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson
- Les Tiers-lieux du territoire

Bien que pour cette première résidence le thème choisi est les littératures de l'imaginaire, la BDC se laisse une réserve quant à renouveler sur ce thème ou changer de genre de littérature à chaque édition afin de permettre au public adolescent d'être en contact avec plusieurs genres de littératures différents et d'essayer de lui faire découvrir et de lui donner goût à d'autres univers que la fantasy ou le fantastique.

Ce dispositif devrait toucher une centaine de collégiens issus des établissements de la commune accueillante.

3.2. L'importance des partenariats dans le développement d'action culturelle et la possibilité de mettre de nouveaux partenariats en place.

Bien que le territoire soit assez rural et comptant relativement peu d'habitants, la Creuse compte de nombreuses structures sociaux-éducatives, structures d'accueils, associations, etc... Par exemple la résidence d'auteur portant sur le thème des littératures de l'imaginaire permettrait de faire un lien entre le prix départemental Les Imaginaires ainsi qu'avec le festival « Les Imaginaires ». La création de nouveaux partenariats permettrait de renforcer les actions de la BDC et de les diffuser à plus large échelle en faisant relayer les informations par leurs partenaires. De plus certains partenariats peuvent apporter de nouveaux moyens techniques, financiers et humains à ces actions culturelles.

Les partenariats permettent à la Bibliothèque départementale d'élargir leur offre culturelle et documentaire en collaborant avec des institutions telles que les musées, des archives, des associations culturelles, des institutions éducatives. Ces partenariats facilitent l'accès des usagers à une variété de ressources culturelles et éducatives contribuant ainsi à l'enrichissement intellectuel et personnel des usagers.

En collaborant avec des acteurs locaux tels que des écrivains, des artistes, des éditeurs, des illustrateurs, etc... la BDC bibliothèque renforce son ancrage et celui des bibliothèques de son réseau dans le territoire et peut proposer des événements culturels variés tels que des expositions, des ateliers d'écriture, des conférences, des formations spécialisées afin de dynamiser la vie culturelle et sociale sur le territoire creusois.

Les partenariats financiers permettent à la BDC de réaliser des actions culturelles touchant de vaste public. Ils offrent à la BDC et son réseau l'opportunité de s'adapter aux évolutions de la société et aux besoins changeants du public. Par exemple la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) permet à la BDC de mettre en place une résidence d'auteur afin d'élargir son champ d'action à des publics peu touchés.

En travaillant avec des partenaires issues du monde de la technologie, de l'éducation ou de la santé, elles peuvent développer de nouveaux services et outils répondant aux demandes et aux besoins des usagers

Dans le cadre du dispositif « Mes Premières Pages », certains partenariats avec la CAF ou les associations de parentalités permettrait d'élargir le champ d'action de ce dispositif en permettant d'attirer plus de personnes. Les structures d'accueils de la petite-enfance comme les crèches et les RPE, pourrait relayer les informations auprès des parents, des enseignants, etc...

Un partenariat avec les musées serait intéressant, notamment quand les actions culturelles se centrent autour des arts, en effet, un partenariat entre la BDC et les musées permettrait non seulement à la BDC d'obtenir des spécialistes de l'art mais aussi permettrait de sensibiliser les musées à l'importance de l'art chez les tout-petits et les plus grands.

Conclusion

Tout au long de mon stage j'ai pu voir et participer à la mise en place d'une action culturelle, j'ai eu la chance de suivre l'organisation du dispositif « Mon Premier Livre » labellisé « Premières Pages ». Tout au long de ces trois mois, j'ai aidé autant que possible l'équipe du secteur jeunesse dans la préparation de la journée Premières Pages qui a eue lieu le 29 mars 2024 à Bonnat. On m'a assignée les tâches de contacter une liste de personnes qui auraient pu être intéressées par la journée d'étude, j'ai fait le suivi des inscriptions pour la journée, préparée une bibliographie sur laquelle s'appuyer l'intervention de Chloé Séguret. En outre, ce stage a été pour moi l'occasion de découvrir ce qu'était une action culturelle, comment elle fonctionnait et comment elle était mise en place. J'ai découvert tout le travail que représentaient ces actions.

A côté de ce volet action culturelle, j'ai aussi été assignée aux activités opérationnelles des bibliothécaires afin de cerner au mieux les contours de leur métier dans un laps de temps relativement court, j'ai appris à cataloguer, équiper et ranger des documents. J'ai ainsi pu aider les bibliothécaires en rangeant des chariots leur permettant d'avoir un peu plus de temps pour réaliser leurs activités liées aux actions culturelles ou aux autres missions qu'ils devaient faire comme la préparation du fonds de nouvelles bibliothèques.

La mise en place d'actions culturelles au sein de la Bibliothèques départementale de la Creuse revêt une importance cruciale pour la promotion de la lecture, de la culture et de l'éducation au niveau local. Ces actions enrichissent l'offre de services des bibliothèques du réseau et renforcent leur rôle en tant que centres culturels dynamiques, ces actions contribuent au développement social et intellectuel des communes de ces bibliothèques. En offrant un accès diversifié à la culture, la BDC favorise l'inclusion sociale, la découverte, le dialogue et l'enrichissement mutuel des habitants.

La mise en place de ce nouveau dispositif à destination d'un public adulte et adolescent témoigne de la capacité de la BDC à s'adapter aux besoins et aux aspirations de son public, en proposant un programme varié et innovant. Les actions culturelles au sein de la bibliothèque contribuent à enrichir la vie intellectuelle, sociale et culturelle du département.

L'action culturelle a tellement de possibilité d'évoluer, soit en s'ouvrant à des publics jusque-là peu touchés comme avec la mise en place de la résidence d'auteur qui permet d'inclure le public des adolescents et des jeunes adultes, soit en établissant de nouveaux partenariats afin de développer le champ d'action des actions culturelles déjà proposées.

On pourrait, à l'avenir, s'interroger sur les dispositifs à mettre en place pour toucher des publics comme les personnes âgées ou en situation d'handicap, populations encore peu touchées par les animations proposées par la BDC.

Références bibliographiques

Glossaire Université de Poitiers, <https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/bibliotheque-departementale/> (consulté le 05 février 2024)

Ordonnance n°2017-650 du 27 avril, site de Légifrance
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034503367> (consulté le 08 mars 2024)

Loi Robert, Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021, site de Légifrance,
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514/> (consulté le 08 mars 2024).

LEXIQUE -La médiation culturelle et ses mots-clés, Marie-Blanche Fourcade, 2014, p.3
(consulté le 19 février 2024)

Site de la Creuse département, <https://www.creuse.fr/Bibliotheque-departementale> (consulté le 19 février 2024)

Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Creuse_\(d%C3%A9partement\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Creuse_(d%C3%A9partement)) (consulté le 13 mars 2024)

Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Aubusson_\(Creuse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aubusson_(Creuse)) (consulté le 13 mars 2024)

Site de la Bibliothèque départementale de la Creuse, <https://biblio.creuse.fr/les-missions-de-la-bdp> (consulté le 19 février 2024)

Site de la bibliothèque départementale de la Creuse, <https://biblio.creuse.fr/les-outils-danimation> (consulté le 19 février 2024)

Site de Légifrance,
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070633/LEGISCTA000006164730/ (consulté le 19 février 2024)

Site de la Bibliothèque départementale, accès au catalogue, <https://biblio.creuse.fr/#>

Site de la Bibliothèque départementale, rubrique actualités,
<https://biblio.creuse.fr/actualites/les-romans-de-la-rentree-litteraire> (consulté le 06 mars 2024)

Site des Nuits de la lecture, rubrique à propos, <https://www.nuitsdelecture.fr/a-propos> (consulté le 06 mars 2024)

Programme Coquelicontes de 2022,
https://www.creuse.fr/IMG/pdf/programme_coquelicontes_2022.pdf (consulté le 06 mars 2024)

Site de l'ALCA, <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/agenda/coquelicontes> (consulté le 06 mars 2024)

Ministère de la culture, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Developpement-de-la-lecture-publique/Site-Premieres-pages> (consulté le 05 février 2024)

Site Premières Pages, <https://www.premierespages.fr/editorial/55> (consulté le 05 février 2024)

Site Premières Pages de la Creuse,
<https://www.premierespages.fr/editionterritoire/13931#menu> (consulté le 05 février 2024)

Site de l'Agence quand les livres relient,
<https://www.agencequandleslivresrelient.fr/presentation> (consulté le 06 février 2024)

Site des Ateliers de Mona, <https://www.lesateliersdemona.com/> (consulté le 01 mars 2024)

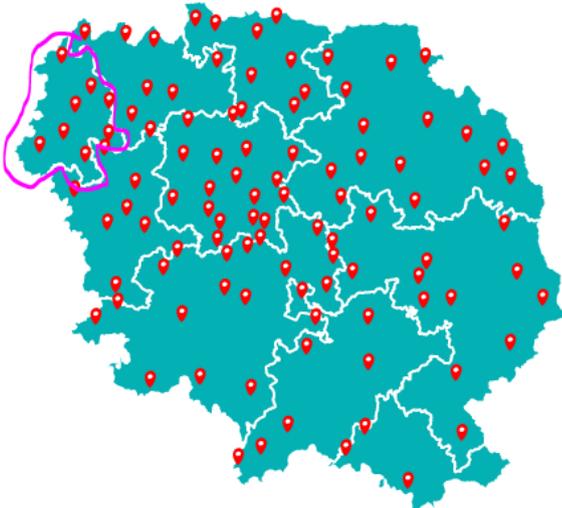
Programme du Prix Les Imaginaires 2013 (consulté le 07 mars 2024)

Extrait du document « Littérature de l'imaginaires » écrit par Agnès Rouet, responsable du secteur adulte (consulté le 02 avril 2024)

Annexes

Annexe 1. Communauté de communes du Pays Sostranien.....	32
Annexe 2. Communauté de communes du Pays Dunois.....	33
Annexe 3. Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche. (Référénte territoire : Sophie Bourderionnet)	34
Annexe 4. Creuse Confluence. (référent territoire : David Duguay).....	35
Annexe 5. Communauté d'agglomérations du Grand Guéret. (Référénte territoire : Sophie Bourderionnet)	36
Annexe 6. Communauté de commune de Bénévent-grand-Bourg.	37
Annexe 7. Communauté de communes Creuse Sud-Ouest. (référénte territoire : Béatrice Fourton)	38
Annexe 8. Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine. (Référénte territoire : Agnès Rouet)	39
Annexe 9. Communauté de communes Creuse Grand Sud. (Référénte territoire : Stéphanie Famin)	40
Annexe 10. Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté. (Référénte territoire : Stéphanie Famin).....	41
Annexe 11. Navette du Mardi.....	42
Annexe 12. Navette du jeudi.	43
Annexe 13. Annonce des résultats du vote pour Mon Premier Livre	44
Annexe 14. Mail d'annonce des résultats du vote public.....	45
Annexe 13. Bon de commande ORB.....	46

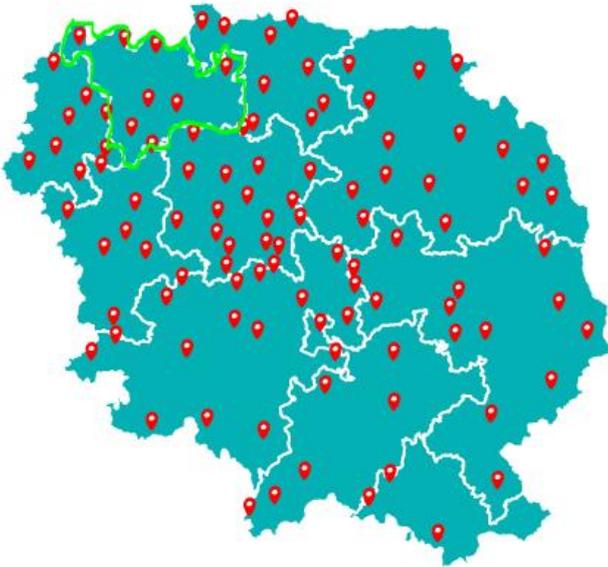
Annexe 1. Communauté de communes du Pays Sostranien.



Communauté de communes du Pays Sostranien

- AZERABLES
- LA SOUTERRAINE
- NOTH
- SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT
- SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ
- SAINT-LÉGER-BRIDEREIX
- SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
- SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE

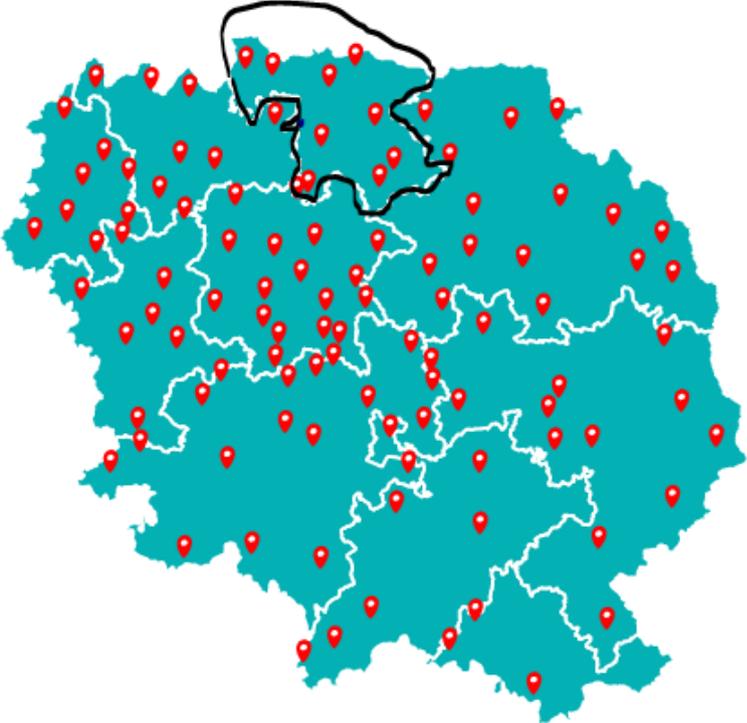
Annexe 2. Communauté de communes du Pays Dunois.



Communauté de communes du Pays Dunois

- CHÉNIERS
- CROZANT
- DUN-LE-PALESTEL
- FRESSELINES
- NAILLAT
- SAINT-SÉBASTIEN
- SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS

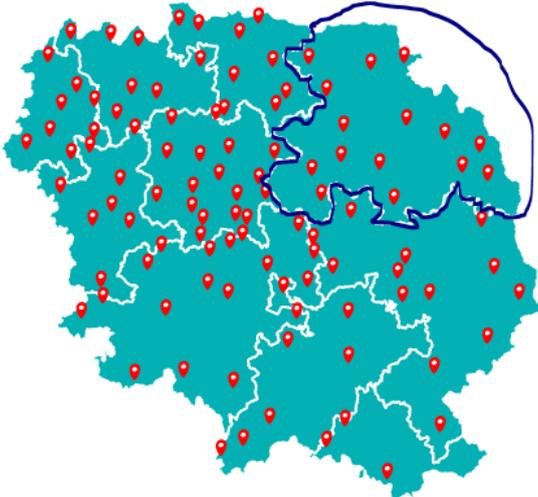
Annexe 3. Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche. (Référénte territoire : Sophie Bourderionnet)



CC Portes de la Creuse en Marche

- BONNAT
- CHAMPSANGLARD
- CHATELUS-MALVALEIX
- GENOULLAC
- LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE
- MORTROUX
- ROCHES

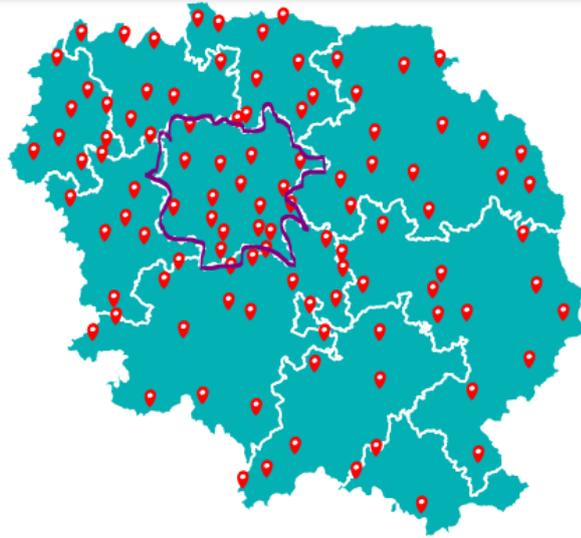
Annexe 4. Creuse Confluence. (Référent territoire : David Duguay)



Creuse Confluence

- BÉTÊTE
- BORD-SAINT-GEORGES
- BOUSSAC
- BUDELIÈRE
- CHAMBON-SUR-VOUEIZE
- CLUGNAT
- CRESSAT
- DOMEYROT
- ÉVAUX-LES-BAINS
- GOUZON
- JARNAGES
- LEVRAT
- LÉPAUD
- PARSAC-RIMONDEIX
- SAINT-LOUP

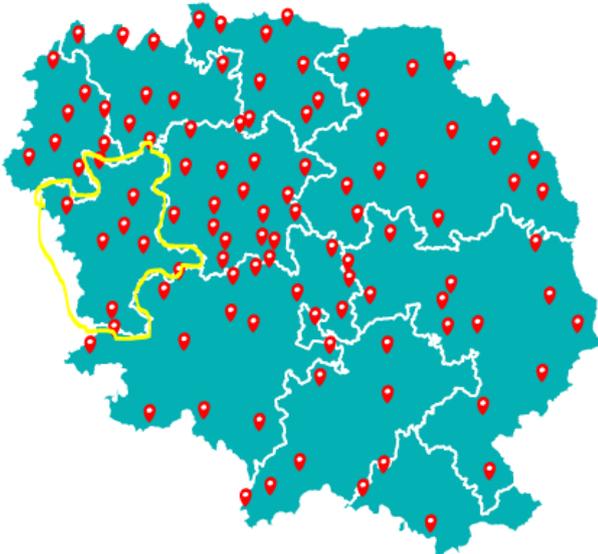
Annexe 5. Communauté d'agglomérations du Grand Guéret. (Référénte territoire : Sophie Bourderionnet)



CA du Grand Guéret

- AJAIN
- ANZÈME
- BUSSIÈRE-DUNOISE
- GUÉRET
- LA CHAPELLE-TAILLEFERT
- MAZEIRAT
- MONTAIGUT-LE-BLANC
- PEYRABOUT
- SAINTE-ÉLOI
- SAINTE-FIEL
- SAINTE-LAURENT
- SAINTE-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS
- SAINTE-VAURY
- SAINTE-VICTOR-EN-MARCHE
- SAINTE-YRIEIX-LES-BOIS
- SAINTE-LÉGER-LE-GUÉRÉTOIS
- SAINTE-FEYRE

Annexe 6. Communauté de commune de Bénévent-grand-Bourg.



Communauté de communes de Bénévent-Grand-Bourg

- BÉNÉVENT-L'ABBAYE
- CHATELUS-LE-MARCHEIX
- FLEURAT
- FURSAC
- LE GRAND-BOURG
- LIZIÈRES
- MARSAC
- MOURIoux-VIEILLEVILLE

Annexe 7. Communauté de communes Creuse Sud-Ouest. (Référénte territoire : Béatrice Fourton)



CC Creuse Sud-Ouest

- ARS
- BOURGANEUF
- JANAILLAT
- LE DONZEIL
- LÉPINAS
- LE MOUTIER-D'AHUN
- MAISONNISES
- PONTARION
- ROYÈRE-DE-VASSIVIÈRE
- SAINT-DIZIER-MASBARAUD
- SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEAU
- SAINT-MARTIAL-LE-MONT
- SAINT-MARTIN-CHÂTEAU
- SAINT-MARTIN-SAINTE-CATHERINE
- SAINT-MICHEL-DE-VEISSE
- SAINT-MOREIL
- SAINT-PIERRE-CHÉRIGNAT
- SARDENT

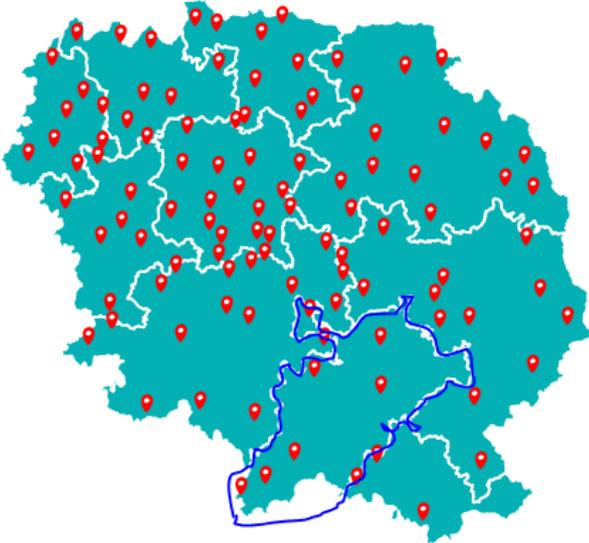
Annexe 8. Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine. (Référénte territoire : Agnès Rouet)



CC Marche et Combraille en Aquitaine

- AUZANCES
- BELLEGARDE-EN-MARCHE
- CHAMPAGNAT
- CHÉNÉRAILLES
- CROCQ
- DONTREIX
- FLAYAT
- LAVAVEIX-LES-MINES
- LUPERSAT
- MÉRINCHAL
- RETERRE
- SAINT-DOMET
- SAINT-MÉDARD-LA-ROCHETTE

**Annexe 9. Communauté de communes Creuse Grand Sud. (Référénte territoire :
Stéphanie Famin)**



CC Creuse Grand Sud

- AUBUSSON
- FAUX-LA-MONTAGNE
- FELLETIN
- GENTIOUX-PIGEROLLES
- LA VILLEDIEU
- SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS
- VALLIÈRE

Annexe 10. Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté. (Référénte territoire : Stéphanie Famin)



CC Haute-Corrèze Communauté

FÉNIERS

LA COURTINE

Annexe 11. Navette du mardi

NAVETTE NORD MARDI					
COMMUNES	Lieux d'arrêt	Adresse	Horaire	Contact navette	Téléphone
PARSAC	Mairie	1 place de la Mairie	9 h 25	Secrétariat de mairie	05 55 62 23 10
BOUSSAC / Soumans	Bibliothèque	19 rue Pierre Leroux	9 h 50	Carine Beaufort	05 55 82 93 50
CLUGNAT	Mairie	16 rue Jules Ferry	10 h 05	Secrétariat de mairie	05 55 65 00 56
CHATELUS MALVALEIX	Mairie	10 Place de la fontaine	10 h 15	Secrétariat de mairie	05 55 80 70 31
GENOUILLAC / Betête	Médiathèque	1 place de l'Eglise	10 h 25	Ariane Truffy	05 55 80 35 21
BONNAT / Chéniers - Champsanglard - Lourdoueix - Mortroux - Roches	Bibliothèque	2 place de la Fontaine	11 h 00	Nathalie Rapinat	05 55 81 09 66
SAINTE-SULPICE LE DUNOIS	Mairie	1 place du Souvenir	11 h 20	Monique Guerot-Vallette	05 55 89 08 17
DUN Crozant – Fresselines – Naillat	Bibliothèque Code 23 80	Av. Benjamin Bord	11 h 35	Grégory Messier	05 55 89 27 44
LA SOUTERRAINE / Azérables – Noth – St Agnant de Versillat – St Germain Beaupré – St Léger Bridereix – St Priest la Feuille – St Maurice la Souterraine – St Sébastien	Bibliothèque	Place St Jacques	11 h 55	Corinne Parotin	05 55 63 36 11
MARSAC	Mairie	6 rue de la mairie	14 h 05	Secrétariat de mairie	05 55 62 61 32
MOURILOUX / Bénévent	Mairie	Le bourg	14 h 15	Secrétariat de mairie	05 55 62 00 34
CHATELUS LE MARCHEIX / St Martin Ste Catherine	Bibliothèque	29 bis rue des deux ponts	14 h 35	Virginie Lansade	05 55 64 82 80
SAINTE-DIZIER MASBARAUD / Janaillat	Mairie	1 rue du Colombier	14 h 55	Secrétariat de mairie	05 55 64 40 30

BOURGANEUF / Masbaraud Mérignat – Montboucher – St Moreil - St Pierre Chérignat	Bibliothèque	2 avenue du docteur Butaud	15 h 10	Agnès Guénolé	05 55 64 09 85
LE GRAND BOURG / Fursac - Lizières	Bibliothèque	Route de Guéret	15 h 30	Catherine Naudon	05 55 80 12 90

Annexe 12. Navette du jeudi.

NAVETTE SUD JEUDI					
COMMUNES	Lieux d'arrêt	Adresse	Horaire	Contact navette	Téléphone
LAVAVEIX LES MINES / St Martial le Mont – St Sulpice les Champs - Le Moutier d'Ahun - Lépinas	Bibliothèque (Les ateliers de la Mine)	2 allée de la Mine	9 h 00	Danièle Moreau	05 55 62 17 02
CHENERAILLES / Peyrat la Nonière	Mairie	10 rue de l'Eglise	9 h 15	Secrétariat de mairie	05 55 62 37 22
CRESSAT	Mairie	2 rue capitaine Moure	9 h 25	Guénaelle Lefevre	06 73 52 07 24
JARNAGES	Bibliothèque	42 Grande rue	9 h 30	Lucie Lang	06 49 18 09 82
GOUZON / Bord St Georges – Domeyrot – St Loup – St Médard la Rochette	Bibliothèque/Office de tourisme	2 place de l'Eglise	9 h 45	Clément Chopinet	06 52 54 56 30
CHAMBON / Evaux – Lépaud – Reterre	Médiathèque	3 Av Clemenceau	10 h 00	Laurence Guiroux	05 55 65 66 21
AUZANCES / Dontreix – Lupersat – Mérinchal	Bibliothèque	5 rue Rousseau	10 h 55	Stéphanie Chateau	05 55 66 78 95
BELLEGARDE / Champagnat – St Domet	Bibliothèque	7 Grande rue	11 h 15	Josette Aubreton	05 55 67 65 27
CROCQ / Flayat	Bibliothèque	Sous la Halle	11 h 35	Gaëlle Simonet	05 55 67 40 32

FELLETIN / Aubusson – Clairavaux – Gioux – St Michel de Veisse - Magnat	Médiathèque	Place Courtaud	12 h 05	Mathilde Enique	05 55 66 55 22
GENTIOUX	Bibliothèque	7 Grande rue	12 h 30	Séverine Canque	05 55 66 44 69
ROYERE DE VASSIERE/St Martin-Château	Médiathèque	Rue Camille Bénassy	12 h 45	Nathalie Sauteron	05 55 64 12 05
FAUX LA MONTAGNE/La Villedieu	Bibliothèque	Le Bourg	14 h 15	Adelaide Vanoverbeke	05 55 64 47 35
PONTARION	Bibliothèque	Rue Camille Bénassy	15 h 00	Martine Birnbaum	05 55 64 52 45
SARDENT / Maisonnisses	Bibliothèque	28 rue du Docteur Jamot	15 h 30	Christelle Duchaussoy	05 55 64 52 30

Mise à jour du 13/02/2024

Annexe 13. Annonce des résultats du vote pour Mon Premier Livre



la CREUSE
e Département

Mon
premier
livre

En 2024, le Département offre ce livre
à tous les bébés creusois !

PETITS MONDES
Agnès Domergue
Clémence Pallat

Bibliothèque
Départementale
de la Creuse



Annexe 14. Mail d'annonce des résultats du vote public.



PEGAND Natacha
Cc: BDP; + 17 autres

☺️ ↩️ ⏪ ⏩ 🗄️ ⋮
Ven 02/02/2024 14:35



Le **Conseil départemental** (Bibliothèque départementale) a proposé, dans le cadre de l'**opération « Mon premier livre »**, un **vote du public** afin de choisir son **livre de naissance 2024**. Comme les années précédentes, le Département renouvelle la distribution d'un livre aux bébés creusois.

Ce livre, qui sera distribué durant l'année 2024, a été donc choisi par un vote du public dans des urnes présentes dans une douzaine de bibliothèques de la Creuse, et auprès de structures accueillant des familles.

1 014 votes ont été recueillis !

Le livre gagnant est *Petits mondes*, avec près de 44% des voix !

Annexe 15. Bon de commande ORB.

Bon de commande

Date : 29/01/2024
Référence lot : Vies minuscules
Commande créée par : Natacha Pegand
Panier créé par : Natacha Pegand
Bibliothèque : Bibliothèque Départementale de la Creuse

Expéditeur :
 Bibliothèque Départementale
 de la Creuse
 Rue des Lilas
 BP 286
 23000 Guéret
 France

Destinataire :
 Vies minuscules
 2 rue Jules Sandeau
 23000 Guéret

MPL 2024 premier lot									
EAN	Titre	EAN (code-barres)	Auteur	Editeur	Parution	Prix TTC (€)	Prix TTC Remisé (€)	Taux TVA	Quantité
9782355582042	Petits mondes		DOMERGUE Agnès	Hongféi Culture Editions	22/03/2023	12,90 €	11,74 €	5,5%	200

Détail des taux : TVA 5.5 % : 122,00 €	Taux de remise : 9,00% Total HT remisé : 2 226,00 € Total TTC remisé : 2 348,00 € Nombre de lignes : 1 Quantité : 200
--	--

Informations Expéditeur	
Adresse de facturation Bibliothèque Départementale de la Creuse Rue des Lilas BP 286 23000 Guéret France	Adresse de livraison Bibliothèque Départementale de la Creuse Rue des Lilas BP 286 23000 Guéret France

Attention, ne supprimez pas le saut de section suivant (pied de page différent)

[Mise en place des actions culturelles au sein de la Bibliothèque Départementale de la Creuse.]

[Lors de ce stage j'ai eu l'occasion de découvrir ce qu'était une action culturelle, son but, comment elle se met en place, le travail qu'elle représente. J'ai découvert qu'une bibliothèque départementale n'avait pas comme seule mission de prêter des documents aux bibliothèques de son réseau, elle a aussi la charge du développement de la culture pour tous sur son territoire. Dans ce mémoire nous allons suivre comment la BDC met en place l'action culturelle Mes Premières Pages ainsi que les possibles évolutions de ses dispositifs.]

Mots-clés : [actions culturelles, Bibliothèque Départementale de la Creuse]

[Setting up cultural activities at the Departmental Library of Creuse.]

[During this placement, I had the opportunity to find out what a cultural action was, its purpose, how it is set up and the work it represents. I discovered that the role of a departmental library is not just to lend documents to the libraries in its network ; it is also responsible for developing culture for everyone in its area. In this dissertation, we'll look at how the BDC is setting up the Mes Premières Pages cultural initiative, as well as the possible changes to its systems.]

Keywords: [cultural activities, Departmental Library of Creuse ...]